

Xtrackers MSCI Emerging Markets UCITS ETF

Supplément du Prospectus

Le présent Supplément contient des informations sur le Xtrackers MSCI Emerging Markets UCITS ETF (le « **Compartiment** »), un compartiment de Xtrackers (IE) plc (la « **Société** »), une société d'investissement de type ouvert, sous forme de société d'investissement à capital variable avec responsabilité séparée entre les compartiments, régie par le droit irlandais et autorisée par la Banque centrale d'Irlande (la « **Banque centrale** »).

Le présent supplément fait partie intégrante du Prospectus, ne doit pas être distribué sans être accompagné de celui-ci (hors destinataires précédents du prospectus de la Société daté du 15 juin 2023 (le « Prospectus »)) et doit être lu conjointement avec le Prospectus.

Un investissement dans le Compartiment ne devrait pas constituer une part importante d'un portefeuille d'investissement et peut ne pas être adapté à tous les investisseurs.

Xtrackers (IE) plc

En date du 15 juin 2023

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le Compartiment est un ETF (fonds indiciel coté en bourse). Les Actions du Compartiment sont transférables en totalité aux investisseurs et seront cotées sur une ou plusieurs bourses.

CONDITIONS DES ACTIONS REPRÉSENTANT DES PARTICIPATIONS DANS LE COMPARTIMENT

Objectif d'Investissement

L'objectif d'investissement du Compartiment est de suivre la performance, avant commissions et charges, de l'Actif sous-jacent, l'indice MSCI Total Return Net Emerging Markets Index (l'« **Indice de Référence** »). L'Indice de Référence vise à refléter la performance boursière des actions de sociétés à grande et à moyenne capitalisation sur les marchés émergents mondiaux, telle que déterminée par MSCI.

De plus amples informations concernant l'Indice de Référence figurent à la section « Description générale de l'Actif sous-jacent ».

Politique d'Investissement

Pour tenter d'atteindre l'objectif d'investissement, le Compartiment adoptera une Politique d'Investissement Direct. Rien ne permet d'assurer que l'objectif d'investissement du Compartiment sera en réalité atteint.

Le Compartiment vise à répliquer ou à suivre, avant commissions et charges, la performance de l'Indice de Référence en détenant un portefeuille de titres de participation comprenant tout ou une représentation des titres compris dans l'Indice de Référence, ou des valeurs mobilières ou d'autres actifs admissibles qui n'y sont pas liés (les « **Titres sous-jacents** »). Le Compartiment est géré selon une approche passive et est un Compartiment à Réplication optimisée (tel que décrit dans le Prospectus à la rubrique « Fonds d'Investissement Direct suivant une approche passive »). Des informations complètes sur la composition du portefeuille du Compartiment seront publiées quotidiennement sur le site Internet www.Xtrackers.com.

L'échantillon optimisé de titres déterminé sera sélectionné dans le but de fournir l'échantillon le plus représentatif de l'Indice de Référence sur la base de son évaluation des Titres sous-jacents en fonction de facteurs comprenant de façon non limitative la corrélation des Titres sous-jacents à l'égard de l'Indice de Référence ainsi que l'exposition, la liquidité et le risque relatifs aux Titres sous-jacents.

Les Titres sous-jacents sont cotés ou négociés sur les marchés et bourses recensés en Annexe I du Prospectus et les Titres sous-jacents sont achetés par le Compartiment auprès d'un courtier ou d'une contrepartie négociant sur les marchés et bourses recensés en Annexe I du Prospectus. Les Titres sous-jacents peuvent inclure un investissement direct dans les Actions de type A de la Chine via Stock Connect, comme indiqué ci-dessous.

Tel que plus amplement décrit à la section « Gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés » ci-après et dans le Prospectus, le Compartiment peut également investir dans des titres qui ne sont pas des composantes de l'Indice de Référence et/ou dans des instruments financiers dérivés (« **IFD** ») relatifs à une composante de l'Indice de Référence, à des fins de gestion efficace de portefeuille, lorsque le Gestionnaire de portefeuille délégué détermine que lesdits titres et ou des IFD présentent un profil risque/rendement similaire à celui de l'Indice de Référence, à une composante de l'Indice de Référence ou à un sous-ensemble de composantes de l'Indice de Référence.

Les investisseurs sont également informés que le Compartiment peut investir dans des ETF constitués en tant qu'organismes de placement collectif et autorisés comme OPCVM en vue d'atteindre son Objectif d'Investissement, sous réserve des restrictions d'investissement stipulées dans le Prospectus. Lesdits ETF peuvent inclure d'autres Compartiments de la Société et tous les ETF émis par Xtrackers et Xtrackers II qui sont des organismes de placement collectif établis et agréés en tant qu'OPCVM au Luxembourg.

Le Compartiment peut investir dans des liquidités à titre accessoire qui peuvent inclure des dépôts garantis et/ou non garantis et/ou des parts ou titres d'autres OPCVM ou d'autres organismes de placement collectif qui poursuivent une stratégie de marché monétaire/numéraire ou qui sont liés à l'Indice de Référence ou des composants de l'Indice de Référence.

Les investissements et actifs liquides que le Compartiment peut détenir à titre accessoire seront évalués, avec les éventuelles commissions et charges, par l'Agent administratif à chaque Date d'évaluation pour déterminer la Valeur Liquidative du Compartiment conformément aux règles spécifiées dans le corps du Prospectus.

La valeur de chaque Catégorie d'Actions est liée à l'Indice de Référence, dont la performance peut évoluer à la hausse comme à la baisse. La valeur de chaque Catégorie d'Actions couverte contre le risque de change est liée à l'Indice de Référence (et à l'accord de couverture concerné tel que décrit à la section « **Méthodologie de couverture contre le risque de change des Catégories d'Actions** »), dont la/(les) performance(s) peu(ven)t augmenter ou baisser). Les investisseurs doivent dès lors être conscients que la valeur de leur investissement est susceptible tant de se déprécier que de s'apprécier et doivent accepter le fait que rien ne garantit qu'ils récupéreront leur investissement initial.

Le Compartiment n'a pas de Date finale de rachat. Cependant, le Conseil d'Administration peut décider de liquider le Compartiment conformément aux conditions précisées dans le Prospectus et/ou ses Statuts.

Stock Connect

Dans le cadre de Stock Connect, les investisseurs étrangers (y compris le Fonds) peuvent être autorisés, sous réserve des exigences stipulées par la Banque centrale et de toute règle et réglementation publiée/modifiée de temps à autre, à chercher à s'exposer aux actions émises par des sociétés cotées sur les bourses de la République Populaire de Chine (RPC) en échangeant directement certaines actions de type A éligibles via les flux vers le nord nommés « Northbound Trading Links ». Stock Connect comprend deux *Northbound Trading Links* (pour les investissements en actions A), l'un entre la Bourse de Shanghai (**SSE**) et la Bourse de Hong Kong Limited (SEHK) et l'autre entre la Bourse de Shenzhen (SZSE) et la SEHK (les **Northbound Trading Links**).

Stock Connect se compose actuellement du Shanghai-Hong Kong Stock Connect et du Shenzhen-Hong Kong Stock Connect. Le Shanghai-Hong Kong Stock Connect est un programme de liens de compensation et d'échange de titres développé par Hong Kong Exchanges and Clearing Limited (**HKEx**), China Securities Depository and Clearing Corporation Limited (**ChinaClear**) et SSE, dans le but de permettre un accès mutuel aux marchés boursiers entre Shanghai et Hong Kong. De manière similaire, le Shenzhen-Hong Kong Stock Connect est un programme de liens de compensation et d'échange de titres développé par HKEx, ChinaClear et SZSE, dans le but de permettre un accès mutuel aux marchés boursiers entre Shenzhen et Hong Kong.

Vous trouverez des informations supplémentaires sur Stock Connect en ligne sur le site Internet : http://www.hkex.com.hk/eng/market/sec_tradinfra/chinaconnect/chinaconnect.htm

Couverture de la Catégorie d'Actions

Les Catégories d'Actions « 2C – EUR Hedged », « 2D – EUR Hedged », « 3C – GBP Hedged » et « 4C – USD Hedged » (« **Catégorie d'Actions couverte contre le risque de change** », tel qu'indiqué à la section Description des Actions ci-après) sont couvertes contre le risque de change.

Le Compartiment visera à se couvrir contre les risques de change liés aux Titres sous-jacents du portefeuille qui diffèrent de la devise de la Catégorie d'Actions couverte contre le risque de change respective conformément à la « **Méthodologie de couverture contre le risque de change des Catégories d'Actions** » stipulée dans le Prospectus.

Les investisseurs doivent noter que les Catégories d'Actions couvertes contre le risque de change n'élimineront pas complètement le risque de change, ou n'offriront pas une couverture précise, et les investisseurs pourront ainsi être exposés à d'autres devises que la devise de la Catégorie d'Actions couverte contre le risque de change.

Gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés

Le Compartiment peut utiliser des techniques et des instruments liés aux valeurs mobilières conformément aux conditions et aux limites préconisées par la Banque centrale, le cas échéant, et aux conditions stipulées dans le Prospectus et le Supplément, en matière de gestion efficace de portefeuille. Le Compartiment ne peut souscrire des opérations de prêt de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille que conformément aux conditions et aux limites préconisées par la Banque centrale, le cas échéant, et aux conditions stipulées dans le Prospectus.

Le Compartiment peut également investir dans IFD sous réserve des conditions et limites préconisées par la Banque centrale en matière de gestion efficace du portefeuille, tels que décrits dans le Prospectus.

La Société utilise un processus de gestion des risques qui lui permet d'évaluer précisément, de surveiller et de gérer à tout moment les risques liés aux positions du Compartiment sur les IFD ainsi que leur contribution au profil de risque global du portefeuille d'actifs d'un Compartiment. Sur simple demande, la Société transmettra des

informations complémentaires aux Actionnaires concernant les méthodes utilisées pour gérer les risques, y compris les limites quantitatives appliquées et toute évolution récente des caractéristiques de risque et de rendement des principales catégories d'investissement du Compartiment concerné.

Calcul de l'exposition globale

Le Compartiment utilise l'approche par les engagements pour évaluer l'exposition globale du Compartiment et veiller à ce que le recours aux instruments dérivés par le Compartiment reste dans les limites spécifiées par la Banque centrale. L'exposition globale sera calculée quotidiennement. Bien que le Compartiment puisse recourir à l'effet de levier au moyen des IFD, tout effet de levier ne devrait pas dépasser 100 % de la Valeur Liquidative du Compartiment.

Restrictions d'Investissement

Les restrictions d'investissement générales précisées dans la section « Restrictions d'Investissement » du Prospectus s'appliquent au Compartiment.

En outre, le Compartiment investira au maximum 10 % de ses actifs en parts ou actions d'autres OPCVM ou d'autres OPC afin de conserver son éligibilité aux investissements à l'actif des OPCVM régis par la Directive sur les OPCVM.

Les Administrateurs pourront imposer d'autres restrictions d'investissement en tant que de besoin, sous réserve qu'elles soient compatibles ou dans l'intérêt des Actionnaires, afin de se conformer aux lois et réglementations des pays où se trouvent ces Actionnaires. Les restrictions d'investissement concernées seront incluses dans un Supplément mis à jour.

Emprunt

La Société ne peut emprunter, pour le compte du Compartiment, que 10 % maximum de la Valeur Liquidative du Compartiment, à condition que cet emprunt soit provisoire. Les actifs du Compartiment peuvent être grevés en garantie pour ces emprunts.

Avertissement particulier en matière de risque

Les investisseurs sont priés de noter que le Compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital et que le capital investi n'est ni protégé ni garanti. Par ailleurs, les investisseurs engagés dans ce Compartiment doivent être aptes et disposés à subir des pertes pouvant aller jusqu'à la totalité des sommes investies.

Risque lié à la couverture de change

Dans le but d'atténuer les risques de fluctuations de devise d'une Catégorie d'Actions couverte contre le risque de change par rapport à la devise des composantes du portefeuille (lorsque la devise desdites composantes diffère de la devise concernée de la Catégorie d'Actions couverte contre le risque de change), des transactions dérivées spécifiques aux Catégories d'Actions seront effectuées afin d'acquies des couvertures de change pour chaque Catégorie d'Actions couverte contre le risque de change. Le rendement des transactions sur instruments dérivés spécifiques à la Catégorie d'Actions peut ne pas compenser totalement les fluctuations de change réelles entre la devise de la Catégorie d'Actions couverte contre le risque de change et les expositions de change des titres qui constituent la part du portefeuille relative aux Catégories d'Actions couvertes contre le risque de change. Il ne peut être garanti que ces activités de couverture seront totalement efficaces et atteindront l'objectif pour lequel elles ont été mises en place. Bien que la couverture contre les risques de change réduise les risques et pertes dans des conditions de marché défavorables, elle peut également réduire et totalement contrebalancer les gains dans des conditions de marché qui auraient été favorables si la position n'avait pas été couverte. Par conséquent, la performance d'une Catégorie d'Actions couverte contre le risque de change peut différer de celle des composants sous-jacents de l'Indice de Référence du fait des opérations de couverture de change.

Marchés émergents

Les personnes désireuses d'investir dans le Compartiment doivent être conscientes des risques liés à l'investissement dans les marchés émergents :

- (a) *Risque lié aux marchés émergents* : les investissements dans les marchés auxquels l'Indice de Référence est lié sont actuellement exposés aux risques d'ordre général relatifs aux marchés émergents. Parmi ceux-ci, on trouve les risques engendrés par les plafonds d'investissement imposés aux investisseurs étrangers, qui sont sujets à certaines limites et restrictions concernant l'échange de titres cotés lorsque les investisseurs étrangers enregistrés ne peuvent détenir un compte de négociation qu'avec une seule société de négociation détentrice d'une licence pour le marché concerné. Ces limites et restrictions peuvent contribuer à l'illiquidité du marché en question et engendrer des problèmes de flexibilité ainsi que des incertitudes concernant l'environnement de négociation. Au 31 janvier 2018, 3,45 % du MSCI Total Return Net Emerging Markets Index comportait des titres cotés ou négociés russes. Les titres cotés ou négociés russes seront limités aux titres cotés ou négociés à la Bourse de Moscou MICEX-RTS.
- (b) *Risque juridique* : l'économie de la plupart des marchés émergents est souvent bien moins développée que celle des autres régions, comme les États-Unis ou l'Europe. Les lois et règlements affectant ces économies sont également relativement récents et moins bien établis que ceux des pays développés. Ils peuvent encore être en phase de développement et ne pas être rédigés de manière suffisamment concise pour éviter tout risque d'interprétation. En cas de litige avec un tiers étranger concernant un titre, les lois locales s'appliquent (sauf dispositions contraires prévues par un traité international). Les tribunaux de ces pays ne sont pas aussi transparents et efficaces que ceux des pays et territoires plus développés ; il ne peut par conséquent être garanti que le droit puisse être appliqué par des moyens légaux, et les décisions des tribunaux étrangers ne sont généralement pas reconnues.
- (c) *Risque réglementaire* : Les investisseurs doivent être conscients du fait qu'en raison du manque de précédents, les lois relatives aux marchés boursiers et le cadre réglementaire des investissements sur les marchés primaires et secondaires par les étrangers peuvent encore être en phase de développement et peuvent, dans certaines juridictions, ne pas encore avoir subi l'épreuve du temps. Le cadre réglementaire des marchés de valeurs mobilières primaires et secondaires des pays émergents est souvent en phase de développement par rapport à la plupart des grandes bourses mondiales. Ainsi, le niveau de surveillance des activités se déroulant sur ces marchés primaires et secondaires des pays émergents peut par conséquent être moindre.
- (d) *Risque de change* : Certaines devises de certains marchés émergents sont contrôlées. Les investisseurs doivent être conscients des risques de manque de liquidité que posent certains marchés des changes.
- (e) *Volumes d'échanges et volatilité* : Les bourses de valeurs des pays émergents sont souvent plus petites, affichent des volumes d'échanges plus limités et sont ouvertes moins longtemps que dans la plupart des pays de l'OCDE ; les capitalisations boursières des sociétés cotées sont souvent plus réduites que celles des sociétés des pays développés. Les titres de bon nombre de sociétés cotées sur ces bourses sont par conséquent moins liquides, sujets à de plus grands écarts entre le cours acheteur et le cours vendeur et affichent une volatilité sensiblement plus importante que ceux des pays de l'OCDE. Un grand nombre de places boursières des pays émergents ont, par le passé, affiché une volatilité substantielle et rien ne peut garantir que cela ne se reproduira pas à l'avenir. Tous ces facteurs peuvent avoir une influence négative sur la Valeur Liquidative du Fonds.
- (f) *Risque fiscal* : le Fonds pourra investir dans des juridictions où le régime fiscal n'est pas entièrement développé ou n'est pas suffisamment certain, si bien que des modifications pourront être apportées aux politiques fiscales sans préavis et pourront également être appliquées rétroactivement. Tout changement de la politique fiscale du pays est susceptible de réduire les rendements après impôts des actifs sous-jacents, auxquels la performance du Fonds est liée.
- (g) *Risque lié aux marchés soumis à restrictions* : le Fonds pourra investir dans des marchés où les autorités locales imposent des limitations ou des restrictions sur la propriété ou les titres étrangers. Pour accéder à ces marchés, le Fonds peut utiliser des instruments tels que les ADR, GDR, NVDR ou P-Notes afin d'obtenir une exposition aux titres de participation au lieu d'utiliser des titres physiques dans des circonstances où, en raison de restrictions locales ou de limitations de quotas, il n'est pas possible de les détenir directement. Les restrictions ou limitations légales et réglementaires peuvent avoir une incidence négative sur la liquidité et sur la performance des positions du Fonds, par rapport à la performance de l'Indice de Référence. Cela peut accroître le risque d'erreur de réplique et, au pire, le Fonds risque de ne pas atteindre son objectif d'investissement et/ou le Fonds peut devoir être fermé à de nouvelles souscriptions.
- (h) *Risque de liquidité* : les investisseurs sur le marché primaire sont informés qu'un délai pouvant aller jusqu'à dix Jours ouvrables suivant le Jour de Transaction peut être nécessaire pour recevoir le produit des demandes de rachat.

Risques liés à Stock Connect

Les personnes désireuses d'investir dans le Fonds doivent être conscientes des risques suivants liés à l'investissement via Stock Connect :

- (a) Risque de limitations de quotas : Stock Connect est soumis à des limitations de quotas journaliers sur les investissements, ce qui peut limiter la capacité du Fonds à investir dans les actions de type A via Stock Connect en temps utile.
- (b) Risque de suspension : les transactions peuvent être suspendues si nécessaire afin de garantir un marché ordonné et équitable et de gérer prudemment les risques, ce qui affecterait défavorablement la capacité du Fonds à accéder au marché de la RPC.
- (c) Différents jours de cotation : Stock Connect est actif les jours d'ouverture communs du marché de RPC concerné et du marché de Hong Kong, et où les banques du marché de RPC concerné et du marché de Hong Kong sont ouvertes les jours de règlement correspondants. Il est possible qu'à certaines occasions, les investisseurs de Hong Kong et étrangers (tels que le Fonds) ne puissent pas échanger d'actions de type A via Stock Connect un jour normal de cotation pour le marché de RPC concerné. Ainsi, le Fonds pourra être soumis à un risque de fluctuations de prix des actions de type A pendant le temps que Stock Connect ne permet pas de transaction.
- (d) Risques de compensation, de règlement et de conservation : ChinaClear exploite un réseau complet d'infrastructure de compensation, de règlement et de conservation d'actions. En cas de défaillance de ChinaClear et si ChinaClear était déclaré défaillant, The Hong Kong Securities Clearing Company Limited (HKSCC) tenterait de bonne foi de recouvrer les actions et les sommes dues par ChinaClear par le biais des canaux juridiques disponibles ou de la liquidation de ChinaClear. Dans ce cas, le Fonds pourra connaître un retard dans la procédure de recouvrement et ne sera pas nécessairement en mesure de recouvrer entièrement ses pertes liées à ChinaClear.

Les actions de type A sont émises sous la forme de droits valeurs, si bien qu'il n'y aura aucun certificat de titre physique représentant les intérêts du Fonds dans toute action de type A. Les investisseurs de Hong Kong et étrangers, tels que le Fonds, qui ont acquis des titres Stock Connect via Northbound Trading Links doivent conserver des titres Stock Connect Securities avec les comptes actions de leurs sous-dépositaires avec le système central de compensation et de règlement exploité par HKSCC pour la compensation des titres cotés ou négociés à la SEHK. Des informations supplémentaires sur la conservation mise en place dans le cadre de Stock Connect sont disponibles sur demande auprès du siège social de la Société de Gestion.

- (e) Risque opérationnel : Stock Connect propose un canal pour les investisseurs de Hong Kong et de l'étranger, tels que le Fonds, pour accéder directement à la bourse chinoise. Il n'existe aucune garantie que les systèmes de la SEHK et les participants au marché fonctionneront correctement ou continueront à être adaptés aux changements et aux développements sur les deux marchés. Si les systèmes concernés ne fonctionnent pas correctement, l'échange sur les deux marchés dans le cadre du programme pourrait être interrompu. La capacité du Fonds à accéder au marché des actions de type A sera affectée négativement.
- (f) Accords de mandataire-représentant pour la détention d'actions de type A : HKSCC est le « détenteur mandataire » des titres Stock Connect acquis par des investisseurs étrangers (y compris le Fonds) via Stock Connect. Les règles Stock Connect de la CCRB stipulent expressément que les investisseurs bénéficient des droits et avantages des titres Stock Connect acquis via Stock Connect conformément aux lois applicables. Toutefois, il est toujours possible que les tribunaux de RPC considèrent qu'un mandataire-représentant ou un dépositaire en tant que détenteur enregistré de titres Stock Connect en aurait la pleine propriété, et que, même si le concept de propriété bénéficiaire est reconnu par la loi de la RPC, ces titres Stock Connect feraient partie du groupement

d'actifs de cette entité disponible pour être distribué aux créanciers de ces entités et/ou qu'un propriétaire bénéficiaire n'aurait absolument aucun droit à ce titre.

Selon les règles du système central de compensation et de règlement exploité par HKSCC pour la compensation des titres cotés ou négociés à la SEHK, HKSCC en tant que détenteur mandataire n'aura aucune obligation d'engager une action en justice ou une procédure judiciaire pour faire appliquer des droits au nom des investisseurs concernant les titres Stock Connect en RPC ou ailleurs. Ainsi, bien que la propriété du Fonds concerné puisse être reconnue, le Fonds pourra rencontrer des difficultés ou des retards pour faire valoir ses droits sur les actions de type A.

Dans la mesure où HKSCC est considéré comme assurant des fonctions de conservation concernant les actifs qu'elle détient, il est à noter que le Dépositaire et le Fonds n'auront aucune relation légale avec HKSCC et aucun recours légal direct contre HKSCC si le Fonds subit des pertes consécutives à la performance ou à l'insolvabilité de HKSCC.

En tant que propriétaire bénéficiaire, le Fonds n'aura pas le droit d'assister aux assemblées d'actionnaires ni de donner des procurations pour le faire en son nom.

(g) Frais de négociation : outre le paiement de frais de négociation et de droits de timbre associés à l'échange d'actions de type A, le Fonds pourra être soumis à de nouveaux frais de portefeuille, à la taxe sur les dividendes et à la taxe concernant les revenus issus des opérations sur actions, qui doivent encore être déterminés par les autorités compétentes.

(h) Risque réglementaire : Stock Connect est relativement nouveau par nature, et est soumis aux réglementations promulguées par les autorités de réglementation et aux règles exécutoires émanant des bourses de RPC et de Hong Kong. Par ailleurs, de nouveaux règlements peuvent être promulgués de temps à autre par les autorités de réglementation concernant les opérations et l'application légale transfrontalière visant les transactions transfrontalières via Stock Connect. Les règlements n'ont pas été testés à ce jour et il n'existe aucune certitude quant à la manière dont ils seront appliqués. En outre, la réglementation actuelle fait l'objet de modifications. Aucune garantie ne peut être donnée que Stock Connect ne sera pas aboli. Le Fonds susceptible d'investir dans les marchés de RPC via Stock Connect pourrait être affecté négativement suite à de tels changements.

Concentration de l'Indice de Référence

Le marché que l'Indice de Référence cherche à représenter possède une forte concentration dans un ou plusieurs secteurs. Par conséquent, les investisseurs sont informés que des changements dans les conditions qui affectent le ou les secteurs concentrés peuvent avoir une incidence négative sur les performances de l'Indice de Référence et du portefeuille de valeurs mobilières et actifs éligibles détenus par le Compartiment.

Les investisseurs seront également exposés à certains autres risques décrits à la section « Facteurs de risque » du Prospectus.

Profil de l'investisseur type

Les investisseurs potentiels dans le Compartiment doivent s'assurer qu'ils comprennent pleinement la nature du Compartiment, ainsi que la mesure de leur exposition aux risques associés à l'investissement dans le Compartiment et doivent étudier s'il est opportun pour eux d'investir dans le Compartiment.

L'investissement dans le Compartiment peut être adapté aux investisseurs disposant de connaissances et d'expériences en matière de placement dans ce type de produit financier, et qui comprennent et sont en mesure d'évaluer sa stratégie et ses caractéristiques pour prendre une décision d'investissement éclairée. En outre, ils doivent disposer d'un flux de trésorerie libre et disponible à des fins d'investissement et chercher à acquérir une exposition aux titres qui composent l'Indice de Référence. Comme la Valeur Liquidative par Action du Compartiment peut fluctuer et que sa valeur peut baisser, l'investissement dans le Compartiment doit être considéré comme adapté pour les investisseurs recherchant un rendement à moyen ou long terme. Cependant, les investisseurs potentiels doivent être préparés et disposés à subir des pertes pouvant aller jusqu'à la totalité

des sommes investies.

Le Prospectus comprend des déclarations en matière de fiscalité liée au droit et aux pratiques en vigueur dans la juridiction concernée à la date de rédaction du Prospectus. Les déclarations ne donnent que des orientations générales aux investisseurs potentiels et aux Actionnaires et ne constituent pas un conseil juridique ou fiscal à leur intention. Il est par conséquent conseillé aux Actionnaires et investisseurs potentiels de consulter leurs conseillers professionnels concernant tout investissement dans le Compartiment, en particulier eu égard à leur situation fiscale et à leur taux d'imposition, qui peuvent évoluer dans le temps.

Politique en matière de dividendes

Des dividendes peuvent être déclarés et versés à l'égard des Actions de catégorie « 1D », « 2D – EUR Hedged » jusqu'à quatre fois par an. Le Compartiment n'envisage pas de verser de dividendes à l'égard des Catégories d'Actions « 1C », « 2C – EUR Hedged », « 3C – GBP Hedged » et « 4C – USD Hedged ».

Informations générales liées au Compartiment

Devise de référence	USD
Heure limite d'acceptation	Désigne 15h30 (heure de Dublin) lors du Jour ouvrable précédant le Jour de Transaction concerné.
Classification des fonds (InvStG)	Fonds en actions, pourcentage cible minimum de 60 %.
Période d'offre initiale	La Période d'offre initiale pour les Catégories d'Actions « 2D – EUR Hedged », « 2C – EUR Hedged », « 3C – GBP Hedged » et « 4C – USD Hedged » débutera à 9h00 le 16 juin 2023 pour se clôturer à 15h30 (heure irlandaise) le 15 décembre 2023 ou toute autre date que les Administrateurs peuvent déterminer et notifier périodiquement à la Banque centrale.
Volume minimum du Compartiment	50 000 000 USD.
Date de règlement	Désigne une date jusqu'à dix Jours ouvrables après le Jour de Transaction.
Prêt de titres	Oui
Agent de prêt de titres	Deutsche Bank AG, agissant par l'intermédiaire de son siège de Francfort et de ses succursales de Londres et New-York
Allocation de Commission de prêt de titres	L'Agent de prêt de titres se verra verser une commission concernant toute Transaction de Prêt de titres.
Revenu issu du prêt de titres	Dans la mesure où le Compartiment recourt au prêt de titres pour réduire les coûts, le Compartiment recevra finalement 70 % des revenus connexes générés ; 15 % seront alloués au Gestionnaire de Portefeuille Délégué et l'Agent de prêt de titres recevra les 15 % restants. Pour faciliter cette répartition, le Compartiment recevra initialement 85 % des revenus connexes générés, dont une part reviendra au Gestionnaire de Portefeuille Délégué. L'Agent de prêt de titres agit en qualité d'agent de la société eu égard aux transactions de prêt de titres et le Gestionnaire de Portefeuille Délégué assure des services de surveillance des risques pour la Société en lien avec les transactions de prêt de titres. Étant donné que le partage du revenu issu du prêt de titres n'augmente pas les coûts d'exploitation du Compartiment, il a été exclu des chiffres figurant dans la section « Commissions et charges » ci-dessous.
Marché important	Désigne un Marché important à réplication directe.

Description des Actions

Catégorie	« 1C »	« 1D »	« 2C – EUR Hedged »	« 2D – EUR Hedged »	« 3C – GBP Hedged »	« 4C – USD Hedged »
Code ISIN	IE00BTJRM35	IE000GWA2J58	IE00BP4W9V01	IE00BP4W9W18	IE00BTJRMQ42	IE00BTJRM58
Identifiant allemand de sécurité (WKN)	A12GVR	DBX0RB	A117US	A117UT	A12GVS	A12GVT
Devise de la Catégorie d'Actions	USD	USD	EUR	EUR	GBP	USD
Prix d'émission initial	S/O	S/O	Le Prix d'Émission initial correspondra à la fraction appropriée du cours de clôture de l'Indice de Référence à la Date de lancement. Le Prix d'émission initial est disponible auprès de l'Agent administratif.	Le Prix d'Émission initial correspondra à la fraction appropriée du cours de clôture de l'Indice de Référence à la Date de lancement. Le Prix d'émission initial est disponible auprès de l'Agent administratif.	Le Prix d'émission initial correspondra à la fraction appropriée du cours de clôture de l'Indice de Référence à la Date de lancement. Le Prix d'émission initial est disponible auprès de l'Agent administratif.	Le Prix d'émission initial correspondra à la fraction appropriée du cours de clôture de l'Indice de Référence à la Date de lancement. Le Prix d'émission initial est disponible auprès de l'Agent administratif.
Date de lancement	21 juin 2017	3 novembre 2021	À déterminer par le Conseil d'Administration. La Date de lancement sera disponible auprès de l'Agent administratif et sur le site Internet www.Xtrackers.com	À déterminer par le Conseil d'Administration. La Date de lancement sera disponible auprès de l'Agent administratif et sur le site Internet www.Xtrackers.com	À déterminer par le Conseil d'Administration. La Date de lancement sera disponible auprès de l'Agent administratif et sur le site Internet www.Xtrackers.com	À déterminer par le Conseil d'Administration. La Date de lancement sera disponible auprès de l'Agent administratif et sur le site Internet www.Xtrackers.com
Montant minimum d'investissement initial	10 000 Actions	1 200 Actions	1 200 Actions	1 200 Actions	1 200 Actions	1 200 Actions
Montant minimum d'investissement supplémentaire	10 000 Actions	1 200 Actions	1 200 Actions	1 200 Actions	1 200 Actions	1 200 Actions
Montant minimum de rachat	10 000 Actions	1 200 Actions	1 200 Actions	1 200 Actions	1 200 Actions	1 200 Actions

Catégorie	« 1C »	« 1D »	« 2C – EUR Hedged »	« 2D – EUR Hedged »	« 3C – GBP Hedged »	« 4C – USD Hedged »
Catégorie d'Actions couverte contre le risque de change	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

Commissions et charges

Commission de la Société de Gestion	Jusqu'à 0,08 % par an	Jusqu'à 0,08 % par an	Jusqu'à 0,20 % par an	Jusqu'à 0,20 % par an	Jusqu'à 0,20 % par an	Jusqu'à 0,20 % par an
Commission plateforme	Jusqu'à 0,10 % par an	Jusqu'à 0,10 % par an	Jusqu'à 0,10 % par an	Jusqu'à 0,10 % par an	Jusqu'à 0,10 % par an	Jusqu'à 0,10 % par an
Commission globale	Jusqu'à 0,18 % par an	Jusqu'à 0,18 % par an	Jusqu'à 0,30 % par an	Jusqu'à 0,30 % par an	Jusqu'à 0,30 % par an	Jusqu'à 0,30 % par an
Frais de Transaction du Marché Primaire	Applicables	Applicables	Applicables	Applicables	Applicables	Applicables
Niveau anticipé d'écart de suivi	Jusqu'à 2,00 % par an					
Frais de transaction	Applicables	Applicables	Applicables	Applicables	Applicables	Applicables

La présente section, intitulée « Commissions et charges », doit être lue conjointement à celle intitulée « Commissions et charges » dans le Prospectus.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ACTIF SOUS-JACENT

La présente section dresse un bref aperçu de l'Indice de Référence. Elle résume les caractéristiques principales de l'Indice de Référence et n'en constitue pas une description exhaustive. En cas de divergence entre le résumé de l'Indice de Référence dans la présente section et la description complète de celui-ci, la description complète prévaudra. Les informations concernant l'Indice de Référence sont disponibles sur le site Internet mentionné ci-dessous à la section « Informations complémentaires ». Ces informations peuvent varier en tant que de besoin et les modifications seront décrites sur ledit site Internet.

Description Générale de l'Indice de Référence

L'Indice de Référence est administré par MSCI Limited (l'« **Administrateur de l'Indice** »).

L'Indice de Référence est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière ajustée en fonction du flottant, reflétant la performance des sociétés à grande et moyenne capitalisation des marchés mondiaux émergents. Selon la méthodologie de l'indice MSCI, l'Indice de Référence cible un niveau de représentation du marché ajusté du flottant de 85 % au sein de chaque groupe sectoriel sur les marchés mondiaux émergents.

Les composantes sous-jacentes de l'Indice de Référence sont cotées en plusieurs devises.

L'Indice de Référence est calculé en dollars américains sur la base des cours de clôture quotidiens.

L'Indice de Référence est un indice de rendement total net. Un indice de rendement total net calcule la performance des composants de l'indice en considérant que tous les dividendes et distributions sont réinvestis après déduction de toutes les taxes applicables.

L'Indice de référence est réexaminé et rééquilibré chaque trimestre, mais peut également l'être à tout autre moment afin de refléter certains événements, par exemple les fusions ou acquisitions.

La date de référence de l'Indice de Référence est le jeudi 31 décembre 1987.

Informations complémentaires

MSCI Limited a reçu une autorisation de la FCA britannique en tant qu'administrateur Royaume-Uni pour tous les indices d'actions MSCI dans le cadre de la Réglementation britannique sur les indices de référence et est inscrite au registre de la FCA pour les agents administratifs.

Vous trouverez de plus amples informations sur l'Indice de référence, sa composition, son calcul, les règles relatives à son réexamen et sa reconstitution périodiques ainsi que sur la méthodologie générale à l'origine des indices MSCI à l'adresse www.msci.com.

IMPORTANT

XTRACKERS MSCI EMERGING MARKETS UCITS ETF (UN « COMPARTIMENT MSCI ») N'EST NI CAUTIONNÉ, NI APPROUVÉ, NI COMMERCIALISÉ, NI PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), PAR UNE QUELCONQUE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, PAR UN QUELCONQUE DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS NI PAR AUCUN AUTRE TIERS DANS LE CADRE DE L'OBTENTION, DE LA COMPILATION, DU CALCUL OU DE LA CRÉATION DE TOUT INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI. MSCI ET LES NOMS DES INDICES MSCI SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES FILIALES ET ONT ÉTÉ CONCÉDÉS SOUS LICENCE À CERTAINES FINS PAR DWS INVESTMENTS UK LIMITED. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'ÉMET DE GARANTIE OU NE FAIT DE DÉCLARATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX DÉTENTEURS D'UN COMPARTIMENT MSCI OU À TOUTE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE QUANT AU CARACTÈRE RECOMMANDABLE D'UN INVESTISSEMENT DANS DES FONDS EN GÉNÉRAL OU DANS UN COMPARTIMENT MSCI EN PARTICULIER, NI CONCERNANT LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE CORRESPONDANTE DU MARCHÉ. MSCI OU SES FILIALES SONT LES CONCÉDANTS DE LICENCE DE CERTAINES MARQUES DE COMMERCE, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX ET DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, SANS TENIR COMPTE DE TOUT COMPARTIMENT MSCI NI DE L'ÉMETTEUR OU DES DÉTENTEURS DE TOUT COMPARTIMENT MSCI OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE LES BESOINS DE L'ÉMETTEUR OU DES DÉTENTEURS DE TOUT COMPARTIMENT MSCI OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE EN CONSIDÉRATION POUR DÉTERMINER, COMPOSER OU CALCULER LES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE OU N'A PARTICIPÉ À LA DÉTERMINATION DES MOMENTS, DES COURS OU DES QUANTITÉS D'ÉMISSION D'UN COMPARTIMENT MSCI NI À LA DÉTERMINATION OU AU CALCUL DE L'ÉQUATION SELON LAQUELLE OU EN CONSIDÉRATION DE LAQUELLE UN COMPARTIMENT MSCI PEUT ÊTRE RACHETÉ. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION ENVERS L'ÉMETTEUR OU LES DÉTENTEURS DE TOUT COMPARTIMENT MSCI OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE EU ÉGARD À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION OU À L'OFFRE D'UN COMPARTIMENT MSCI.

BIEN QUE MSCI PUISSE OBTENIR DES INFORMATIONS SUR L'INCLUSION À OU L'UTILISATION DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT GARANTIR L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE DONNÉE CONNEXE. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'ÉMET DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, EU ÉGARD AUX RÉSULTATS OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR D'UN COMPARTIMENT MSCI, AUX DÉTENTEURS D'UN COMPARTIMENT MSCI OU À TOUTE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE CONCERNANT L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE DONNÉE CONNEXE. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE EN CAS D'ERREUR, D'OMISSION OU D'INTERRUPTION DE OU LIÉE À TOUT INDICE MSCI OU TOUTE DONNÉE CONNEXE. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'ÉMET DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI RENONCENT EXPRESSÉMENT PAR LA PRÉSENTE À TOUTES LES GARANTIES DE CARACTÈRE COMMERCIALISABLE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER LIÉES AUX INDICES MSCI ET À TOUTE DONNÉE Y AFFÉRENTE. SANS LIMITER CE QUI PRÉCÈDE, LES PARTIES MSCI NE PEUVENT AUCUNEMENT ÊTRE TENUES POUR RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, SPÉCIAL, PUNITIF, ACCESSOIRE OU DE TOUTE AUTRE NATURE (PERTE DE PROFITS INCLUSE), MÊME SI LA POSSIBILITÉ DUDIT DOMMAGE A ÉTÉ PORTÉE À LEUR CONNAISSANCE.

AUCUN ACHETEUR, VENDEUR OU DÉTENTEUR DU PRÉSENT TITRE, PRODUIT OU DE TOUT COMPARTIMENT MSCI, NI TOUTE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE NE DOIT UTILISER OU FAIRE RÉFÉRENCE À TOUT NOM DE COMMERCE, MARQUE DE COMMERCE OU MARQUE DE SERVICE DE MSCI POUR PROMOUVOIR, SOUTENIR OU COMMERCIALISER LEDIT TITRE SANS CONTACTER MSCI AU PRÉALABLE POUR VÉRIFIER SI L'ACCORD DE MSCI EST NÉCESSAIRE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE, TOUTE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE NE DOIT SE PRÉVALOIR DE LIENS AVEC MSCI SANS L'ACCORD ÉCRIT PRÉALABLE DE MSCI.